

*L'Adresse—M. Howie*

On propose que toute nouvelle politique fédérale destinée à donner de meilleures assises industrielles aux provinces de l'Atlantique renferme les dispositions qui suivent.

Premièrement, que tout grand projet fédéral de développement industriel comporte une dimension atlantique de la nature que j'ai mentionnée. Les sociétés d'État, notamment la Corporation de développement du Canada, seraient donc tenues d'inclure cette dimension atlantique dans leurs activités de promotion industrielle. Il est entendu que le MEIR devrait toujours tenir compte de cette dimension, lorsqu'il s'agit par exemple d'encourager les fabricants de pièces automobiles.

Deuxièmement, qu'un stimulant fiscal au titre de la fabrication et de la transformation soit offert aux compagnies qui établissent de nouvelles installations dans la région de l'Atlantique ou qui agrandissent ou modernisent celles qu'elles possèdent et qu'on leur permette d'imputer la totalité de leurs frais d'immobilisations aux recettes imposables réalisées à même leurs activités. Cette disposition serait en vigueur pendant une période initiale de 10 ans.

Troisièmement, que les salaires des employés travaillant pour de telles entreprises soient subventionnés à 30 p. 100 pendant les trois premières années d'exploitation afin de compenser les coûts de formation des travailleurs concernés.

J'ai quelques arguments en faveur d'une politique à la dimension de la région de l'Atlantique.

Premièrement, compte tenu du fort taux de chômage de ces provinces, il est peu probable qu'elles puissent jamais se rapprocher du plein emploi sans élargir sensiblement leur infrastructure industrielle. Les théories sur le rajustement du marché sont intéressantes, mais elles ne tiennent pas compte des effets d'une législation sociale équitable sur la mobilité de la main-d'œuvre.

Deuxièmement, les dépenses du gouvernement fédéral dans les provinces de l'Atlantique dépassent en gros de 9 milliards de dollars les recettes qu'il en retire. Selon les estimations, ce montant représente la moitié du déficit structurel du gouvernement du Canada. A cause de la politique nationale actuelle, les perspectives que l'économie de l'Atlantique offre au secteur privé demeureront très sombres, et les dépenses du gouvernement fédéral dans cette région resteront bien supérieures aux recettes qu'il perçoit. Un développement économique plus accéléré contribuerait beaucoup à réduire le déficit structurel du gouvernement fédéral.

• (1710)

Troisièmement, l'acceptation du principe de la dimension atlantique peut conduire à des effets d'émulation importants dans les provinces atlantiques. Les effets d'émulation sont un principe important dans l'économie du développement. Ils se manifestent lorsque l'on réalise de nouveaux projets industriels qui sont couronnés de succès. On prouve ainsi que des projets industriels peuvent réussir et on encourage d'autres entrepreneurs à lancer de nouveaux projets dans la zone ou la région.

Quatrièmement, les projets industriels découlant d'initiatives fédérales qui réussissent démontrent que le gouvernement fédéral s'intéresse au bien-être économique des provinces atlantiques. Cela favorise l'unité nationale. Actuellement, de nombreux habitants des provinces atlantiques estiment que les

intérêts du gouvernement fédéral en matière de développement industriel s'arrêtent à la limite du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Cinquièmement, des études ont montré que de nombreuses sociétés du Canada central, lorsqu'elles envisagent des expansions, ne considèrent jamais de s'installer dans la région atlantique. Si l'on donnait à la politique une dimension atlantique cela inciterait peut-être les sociétés à penser à la région atlantique lors de leurs expansions industrielles.

Pour conclure, monsieur le Président, je m'en voudrais de ne pas signaler que je représente l'une des circonscriptions les plus historiques du Canada. C'est dans ma circonscription que se trouve la ville de Fredericton, siège du gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick et patrie de l'université du Nouveau-Brunswick et de l'Université St. Thomas. Les deux comptent ici d'anciens élèves.

On construit en ce moment à Fredericton un complexe forestier de plusieurs millions de dollars qui résulte d'une collaboration entre le gouvernement du Canada, la province du Nouveau-Brunswick, l'Université du Nouveau-Brunswick et d'autres gouvernements des provinces atlantiques. Lorsqu'il sera terminé, ce complexe sera une importante fenêtre sur la recherche pour le secteur forestier, le premier producteur et employeur de la province. Je tiens à souligner l'appui extrêmement précieux que le ministre des Forêts (M. Merrithew) a fourni à ce projet depuis le départ.

L'industrie forestière est bien importante pour ma circonscription, mais l'agriculture l'est aussi et je suis très heureux que le gouvernement ait insisté sur son rôle indispensable dans notre économie nationale. La station fédérale de recherche en agriculture située à Fredericton fournit une aide précieuse à l'industrie agricole du Nouveau-Brunswick et de la région.

La base des Forces canadiennes de Gagetown, qui est la plus importante installation de formation militaire du Commonwealth britannique, fait aussi partie de la circonscription de York—Sunbury. En plus d'offrir de bonnes installations de formation aux forces armées du Canada et des autres pays du Commonwealth et de l'OTAN, la base emploie une bonne partie des travailleurs qualifiés et semi-spécialisés du centre de la province.

Bon nombre de militaires prennent leur retraite à York—Sunbury et cherchent ensuite un emploi pour subvenir aux besoins de leur famille. La décision relative aux pensions et aux prestations d'assurance-chômage sur laquelle la Commission Forget avait été chargée d'enquêter et de faire rapport a causé énormément de difficultés à bien des gens de cette catégorie qui n'avaient pas encore trouvé d'emploi. J'ai rencontré ces retraités en difficulté et j'ai transmis leurs instances aux représentants du gouvernement et à la Commission Forget. J'attends avec impatience la publication du rapport Forget et j'espère qu'il calmera nos inquiétudes à tous en proposant une solution juste et équitable pour tous les anciens militaires qui ont si bien servi leur pays. J'espère que M. Forget et le ministre s'efforceront de prendre des mesures positives et rectificatives le plus tôt possible.